

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: 12

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

utile à plus d'un titre. — Le perfectionnement du tir de l'infanterie a fait l'objet d'un rapport et d'une discussion.

A *Vevey*, les réunions de la sous-section ont été consacrées à des causeries familières sur des sujets militaires, à l'audition d'intéressantes données sur l'organisation militaire des différentes puissances européennes, à la discussion de la question du tir et enfin à des exercices d'escrime et d'équitation.

La sous-section de *Morges* s'est occupée de l'étude de la nouvelle organisation militaire, à laquelle elle a consacré plusieurs séances, — du service de l'espionnage des armées, — du perfectionnement du tir, — de l'étude du combat de Wissembourg en 1870, avec applications tactiques. — Elle a entendu d'intéressants exposés sur la révolution militaire opérée par les dernières guerres ; — sur les chemins de fer au point de vue militaire, — sur la reconnaissance des frontières méridionales de la Suisse.

Enfin, la sous-section de *Lausanne* a discuté la question du tir, celle des cuisines de campagne et celle non moins importante de la meilleure chaussure à adopter pour la troupe, — et cela sur des rapports spéciaux. — Les nouvelles publications militaires allemandes, — les frontières de notre pays, — les chemins de fer au point de vue militaire, — la levée des troupes vaudoises en 1858, — des études sur les cavaleries française et autrichienne, ont été les sujets d'intéressantes séances.

Nous enregistrons avec plaisir les louables efforts de ces diverses sous-sections et nous félicitons ceux de leurs membres qui savent profiter des ressources qui leur sont ainsi offertes.

En considérant l'importance de l'instruction de l'officier, le peu de temps relatif qui lui est consacré dans nos écoles militaires, la nécessité de la compléter par le travail individuel, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que des réunions d'officiers sont devenues une nécessité. Aussi, notre société vaudoise devrait-elle se proposer pour but : le développement et la vie des sous-sections ; encourager leur création dans les localités qui n'en possèdent point encore, et chercher à leur procurer, pendant l'hiver, les aliments d'instruction qui leur font défaut. — Le Comité central trouverait certainement de l'écho s'il faisait, à cet effet, appel au dévouement des officiers qualifiés, qui consentiraient à se transporter auprès des diverses sous-sections. Un chapitre spécial pourrait être ouvert au budget de la société pour frais de déplacements et indemnités.

Nous recommandons cette idée à nos camarades et désirerions qu'elle fût émise et discutée à l'assemblée générale de notre section, projetée pour cet été. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a approuvé un règlement sur le recrutement, l'instruction et l'équipement des trompettes.

M. le colonel Chuard, à Lausanne, ayant demandé au Conseil fédéral sa démission de la place d'instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division, cette démission lui a été accordée en tout honneur et avec remerciements pour les services rendus.
(Feuille fédérale.)

Ont été nommés instructeurs de 1^{re} classe dans la cavalerie : MM. les majors Cavieszel, Kühne et Schmid, jusqu'ici instructeurs de 2^{me} classe. Instructeurs de 2^{me} classe : MM. les lieutenants Moilliet, Hermann et de Cerjat. Sous-instructeurs : MM. Pietzker et Bühler, aides-instructeurs.

Berne. — Le Conseil d'Etat a déjà procédé à la composition de ses nouveaux corps de troupes. Voici l'état des officiers supérieurs et des capitaines des corps comptant dans la II^e division :

21^e bataillon. Commandant : Agassiz, Georges, major à St-Imier ; adjudant : Gagnebin, capitaine à Renan. Capitaines-commandants de compagnies : Marchand, à Sonvillier ; v. Graffenried, à Berne ; Meyrat, à St-Imier ; v. Wattenwyl, à Berne ; plus Salquin, à Berne.

22^e bataillon. Commandant : Neuhaus, Frz, commandant à Bienne ; adjudant : Berberat, Jos., 1^{er} lieutenant à Porrentruy ; plus Girod, Jules, quartier-maître à St-Imier. Capitaines-commandants de compagnies : Barthoulet, à Goumois ; Romy, à Sonvillier ; Garnier, à Berne ; Rossel, à Tramelan.

23^e bataillon. Commandant : Kœnig, Paul, major à Berne ; adjudant : Chopard, Albert, à Moutier. Capitaines : Landry, à Bienne ; Aufrane, à Orvin ; Halbeisen, à Laufen ; Chopard, Jules, à Bienne.

24^e bataillon. Commandant : Gaillet, Henri, commandant à Bienne ; adjudant : David, Jaques, à St-Imier ; plus Schneider, lieutenant quartier-maître, à Porrentruy. Capitaines : Gros, à Porrentruy ; Raiguel, à Sonvillier ; Criblez, à Fribourg ; Perrin, à Tramelan-dessous.

Batterie n° 12. Capitaine : Tièche, Emile, à Reconvillier ; lieutenants : Grosjean, à Flagne ; Saulcy, à Moutier ; lieutenants en second : Girard, à Renan ; de Vigneulle, à Berne.

2^e bataillon du train. Schneider, lieutenant en second, à Bienne.

St-Gall. — L'école d'infanterie qui avait été transférée de Hérissau à St-Gall, ensuite de l'apparition de la petite-vérole, a dû être retransférée à Hérissau, le typhus ayant éclaté à St-Gall.

— Le feld-maréchal comte de Moltke, accompagné de son adjudant le baron de Burt, est arrivé à Ragatz pour y faire un séjour prolongé. Il est descendu à l'hôtel du Quellenhof.

Vaud. — Ensuite de décision de l'autorité fédérale, basée sur des motifs d'économie ainsi que sur une réduction survenue dans les effectifs annoncés, les écoles d'infanterie nos 2 et 3, qui devaient avoir lieu simultanément à Yverdon et Payerne, sont réunies et transférées à Bière pour la même époque, soit du 6 juin au 12 juillet.

— Conformément à la loi militaire fédérale du 13 novembre 1874, ainsi qu'aux ordonnances fédérales des 15 et 31 mars 1875, le Conseil d'Etat faisant usage des pleins-pouvoirs du 18 janvier 1875, a procédé, le 5 courant, aux nominations ci-après des trois commandants d'arrondissement et des neuf commandants des bataillons d'élite :

1^{er} arrondissement (La Côte). Commandant : M. Oguey, Henri, commandant de bataillon, à Aubonne.

1^{er} bataillon : MM. Massy, François, commandant à l'Orient ;

2^e » Pittet, Auguste, major à Bière ;

3^e » Muret, Eugène, » à Morges.

II^e arrondissement (Broie et Gros-de-Vaud). Commandant : M. Bertsch, commandant d'arrondissement à Yverdon.

4^e bataillon : MM. Savary, Charles, commandant à Lausanne ;

5^e » Brecht, Gustave, » à Grandson ;

6^e » Badoux, Ulysse, major à Cremin.

III^e arrondissement (Lausanne-Aigle). Commandant : M. Rosset, commandant d'arrondissement à Villeneuve.

7^e bataillon : MM. Dupraz, Adolphe, commandant à Vevey ;

8^e » Carrard, Charles, major à Lausanne ;

9^e » Mandrin, Adolphe, » à Aigle.

Le traitement des commandants d'arrondissement est fixé provisoirement à 2500 francs par an pour toutes choses, plus 10 francs par jour et l'indemnité de transport réglementaire (60 cent. par lieue) pour les déplacements d'office.

Les anciens commandants, MM. les lieutenants-colonels Burnand, Roux, Colomb et Bonzon, sont remerciés pour les services rendus et seront relevés de leurs fonctions le 1^{er} juillet par les soins du Département militaire.

— Le 16 juin, le Conseil d'Etat a nommé :

Adjudants des bataillons d'élite : 1^{er} bataillon, M. Jean-Frédéric Cavat, capitaine à Croy ; 2^e, M. Eugène Fazan, lieutenant à Apples, avec grade de capitaine ; 3^e, M. Adrien Colomb, lieutenant à St-Prex, avec grade de capitaine ; 4^e, M. Louis Freymond, capitaine à Moudon ; 5^e, M. Alfred Vautier, capitaine à Grandson ; 6^e, M. Adolphe Jordan, capitaine à Moudon ; 7^e, M. Emile De Loës, capitaine à St-Légier ; 8^e, M. Constant Corboz, capitaine à Epesses ; 9^e, M. Louis Chausson, capitaine à Rennaz.

M. Albert Berney, instructeur d'infanterie de 2^e classe, au grade de capitaine.

France. — Le 13 juin le maréchal Mac Mahon, entouré d'un nombreux et brillant état-major, a passé en revue l'armée de Paris dans la plaine de Longchamp. Cette revue, dite annuelle, a été fort goûtée de la population réunie en grandes masses autour des troupes. Le défilé qui a terminé la revue a été très applaudi, entr'autres celui de l'école militaire de St-Cyr, de la garde républicaine, des chasseurs à pied, qui offrait un coup-d'œil magnifique. L'effectif présent peut se décomposer comme suit : 105 bataillons d'infanterie, 54 escadrons de cavalerie, 20 batteries d'artillerie, soit en tout 35 mille hommes au plus. Les nouvelles pièces de 5 et de 7 livres, attelées de 6 chevaux, et qui ont défilé au trot, ont été fort remarquées.

Mise au concours.

La place de teneur de livres et de caissier du magasin fédéral de munitions à Thoune, avec un traitement annuel de fr. 3200 et un cautionnement de fr. 15000, est mise au concours.

Les présentations pour cette place doivent être faites par écrit et transmises, accompagnées des certificats nécessaires de capacité, etc., au Département militaire fédéral, d'ici au 22 juin 1875.

Berne, le 2 juin 1875.

Ensuite de démission, la place d'instructeur d'arrondissement d'infanterie de la 1^{re} division de l'armée est mise au concours.

Les candidats à cette place doivent adresser leurs offres par écrit au Département militaire fédéral, d'ici au 25 juin 1875 au plus tard.

Berne, le 3 juin 1875.

Département militaire fédéral.

Publication pour fourniture de projectiles d'artillerie.

L'administration soussignée met au concours la fourniture des projectiles désignés ci-après :

- 2600 obus de 8,4^{cm}, avec œil taraudé et enveloppe de plomb, travail fini ;
- 3700 obus à balles de 8,4^{cm}, avec œil taraudé ;
- 1000 obus de 10^{cm}, avec œil taraudé et enveloppe de plomb, travail fini ;
- 600 obus à balles de 10^{cm}, avec œil taraudé et enveloppe de plomb, travail fini ;
- 2100 obus de 12^{cm}, avec œil taraudé sans enveloppe de plomb, travail fini ;
- 600 obus à balles de 12^{cm}, avec œil taraudé et enveloppe de plomb, travail fini ;
- 400 obus de 16^{cm}, avec œil taraudé ;
- 250 obus à balles de 16^{cm}, avec œil taraudé.

Nous prions les fournisseurs de remettre leurs offres pour les différentes sortes de projectiles séparément, pour les obus à balles de 8,4^{cm} avec ou sans enveloppe de plomb.

Des modèles et des dessins peuvent être vus au contrôle fédéral des munitions, à Thoune.

Les offres de fournitures doivent être remises franco d'ici au 20 juin 1875.

Livraison finale trois mois après la conclusion du contrat.

Berne, le 2 juin 1875.

Administration du matériel de guerre fédéral,
Le chef de la section technique,
GRESSLY.

Ecole de recrues pour régents.

Vu le grand nombre des instituteurs annoncés pour l'école de recrues, l'autorité fédérale a scindé cette école en deux ; la première, destinée aux instituteurs de langue allemande, aura lieu à Bâle du 16 juillet au 6 septembre, et la seconde, pour les instituteurs de langues française, allemande et italienne, se tiendra à Lucerne du 7 septembre au 29 octobre.

Lausanne, le 5 juin 1875.

Département militaire.
